

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Bertrand COPPIN
Directeur Général IRTS Hauts de France

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☐

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Auparavant inscrit dans le dispositif Erasmus 2007-2013, l'IRTS Hauts de France est titulaire de la Charte Erasmus + pour l'Enseignement Supérieur 2014-2020. Pour la période 2021-2027, l'Institut confirme son engagement dans un processus d'ouverture à l'international et d'organisation de son institution pour rendre ce processus possible et l'améliorer qualitativement. Il va donc continuer à mettre en œuvre les actions

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

nécessaires pour permettre la mobilité des étudiants et des personnels et s'engager dans des projets de coopération internationale avec d'autres organisations.

Depuis quelques années, l'Institut a défini une stratégie d'internationalisation en allouant des ressources financières et humaines pour sa mise en œuvre, en définissant une gouvernance institutionnelle pour la gestion qualitative des actions internationales, en insistant sur la communication et les partenariats autour de cette stratégie, en la développant dans ses formations et en la liant avec la recherche.

En effet, l'International est au cœur du projet stratégique de l'IRTS HDF. Notre participation au Programme Erasmus + s'intègre dans notre stratégie d'internationalisation et notre modernisation institutionnelle.

La création d'une organisation qualitative, lisible et pérenne garantit les liens entre la pédagogie, l'administration et l'accompagnement des projets internationaux (mobilité des étudiants, des personnels, développement des partenariats stratégiques) :

- La Direction des Etudes assure un cadrage qualitatif, administratif, financier et la coordination des projets : procédures internes, lisibilité institutionnelle des investissements, communication et traçabilité des actions, accompagnement à la méthodologie dans leur réalisation.
- Sous l'autorité de la Direction des Etudes et de la Direction Générale, le Pôle International / « International Office » est un lieu de décision, de ressources et de mise en œuvre, d'accompagnement et de développement des actions internationales. Composé d'une coordinatrice de projets internationaux, de cinq cadres pédagogiques « correspondants internationaux » (un dans chacun de nos 5 sites de formation) et d'une assistante de formation, il base ses actions sur les référentiels nationaux des formations, attribue les financements des projets de mobilité et accompagne les projets de partenariat stratégiques. Il coordonne également les événements de promotion des actions internationales.

Notre stratégie de communication, très dynamique, englobe pleinement les activités autour de l'international. Elle se destine non seulement à l'intérieur de notre structure, mais elle se tourne également vers l'extérieur – des réseaux de partenaires professionnels, académiques, associatifs et gouvernementaux et le public en général.

Pour cela, nous utilisons des moyens de communication divers et variés : les informations sont transmises par des courriels électroniques, par notre plateforme numérique de Formation en Intervention Sociale (ENFIS), par des événements et réunions de dissémination, par notre site internet institutionnel et nos comptes sur les réseaux sociaux et par des communications par les médias.

Notre politique de développement de partenariats est une des priorités de nos actions internationales. Elle se poursuit et se centre notamment en Europe, en Suisse, et au Québec.

Le Pôle International collabore activement aux travaux de partage et d'amélioration des pratiques des réseaux nationaux et internationaux d'écoles et d'universités en travail social francophones et anglophones (UNAFORIS – Union Nationale des Associations de formation et de recherche en intervention sociale –, AIFRIS – Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale –, EASSW – *European Association of Schools of Social Work* –, FESET – *European Social Education Training* –, etc.).

Nos formations et nos recherches se tournent davantage vers l'international de par leurs référentiels, leurs contenus et leurs perspectives. La reconnaissance de nos formations en ECTS, a permis le développement de la mobilité étudiante études entrante et sortante. Nos apprenants sont aussi incités à partir en mobilité de stage professionnel.

Avec la mise en place de projets internationaux, de programmes innovants avec des partenaires européens, la diffusion des connaissances du Pôle Recherche lors de conférences internationales, l'IRTS HDF se positionne dans un cadre international pensé comme espace partenarial au service de l'excellence.

La mise en place progressive d'une politique linguistique par des recherches de financements, et le développement des ressources linguistiques parmi les personnels et les étudiants, devraient favoriser une avancée vers d'autres pays. Un module de formation en anglais en e-learning est également en cours d'élaboration par nos équipes et sera mis à disposition des apprenants et du personnel en 2020/2021.

Enfin, l'IRTS HDF applique déjà les principes éthiques de non-discrimination, d'équité, de transparence, de lisibilité, dans la communication, la transmission des savoirs et la réalisation des actes d'enseignement. Il entend préserver cette politique qualitative et l'élargir sur des actions liées à la mobilité des étudiants et du personnel, et au développement des partenariats stratégiques dans le respect des dispositions préconisées par la Charte Erasmus 2021 - 2027.

Notre Institut a défini ainsi notre stratégie d'internationalisation, identifiant nos besoins et objectifs dans ce processus d'approfondir encore davantage l'ouverture internationale de notre structure :

➤ Pour impulser nos actions de mobilité :

- Développer la mobilité étudiante sortante en stage professionnel et en études (y compris des mobilités mixtes), par une valorisation des expériences menées à l'International : actions de communications ciblées (synthèses et création de documents d'informations...).
- Favoriser les retours d'expériences et la communication entre les étudiants partis et ceux qui le souhaitent, capitalisation des lieux de stage et mise à disposition d'un fichier de sites d'accueil (stagothèque internationale). Accompagnement à la recherche de terrain d'accueil, actualisation tous les ans d'un guide de mobilité et d'accompagnement pédagogique transversal aux formations.
- Favoriser la mobilité entrante des étudiants pour les stages et pour les études (y compris des mobilités mixtes).
- Développer des partenariats privilégiés avec des associations locales pour l'accueil des étudiants étrangers, mise en place d'un accueil en interne (parrainage étudiant, accompagnement hébergement, démarches administratives), accompagnement des professionnels dans le suivi sur le terrain.
- Développer le nombre de partenariats internationaux pour élargir l'offre de lieux de stage et d'études à l'international à la fois d'un point de vue thématique – dans les différents champs du Travail Social : insertion, handicap, jeunesse, prévention etc.– ; d'un point de vue territorial, avec davantage de pays impliqués (renforcer les collaborations avec les pays anglophones et germanophones, et nous ouvrir davantage vers les pays latins – le Portugal, l'Espagne et l'Italie) – ; diversification en ce qui concerne le profil des institutions d'accueil –académiques, associatifs et professionnels.

- Assurer une lisibilité des contenus des formations et des modalités d'évaluation par la mise en ligne de documents pédagogiques pour favoriser l'accueil en études.
 - Augmenter l'offre de formations disposant de contenus internationaux (programme de formation en présentiel, mais également via des formations à distance). Il s'agira notamment de moderniser nos contenus de formation en s'inspirant de pratiques innovantes. L'IRTS se présente comme une référence nationale en matière de cours à distance dans le domaine du Travail Social et nous souhaiterions développer cet aspect par la mobilisation de contenus plus ancrés à l'international.
 - Développer la mobilité entrante et sortante des personnels par une connaissance fine des systèmes éducatifs, des expertises et des métiers en Europe, une valorisation des expériences, une production pédagogique insérée dans les pratiques.
- Pour développer notre expertise internationale, nous souhaitons à court et moyen terme :
- Consolider la culture de l'International auprès des équipes pédagogiques, qui assureront l'accueil et le suivi des mobilités entrantes et sortantes et la mise en œuvre de projets qualitatifs.
 - Développer et animer des partenariats stratégiques avec de nouveaux acteurs, et avec nos réseaux professionnels afin de mettre en œuvre des projets internationaux en lien avec nos problématiques de terrain, nos métiers et nos formations.
 - Soutenir la diffusion des connaissances au niveau Européen en travaillant étroitement avec le Pôle Recherche de l'IRTS pour le partage et l'échanges de pratiques innovantes : participation aux conférences européennes telles que EASSW, IFSW.
 - Collaborer avec de nouveaux partenaires pour mettre en œuvre des projets européens pour l'échange et l'intégration de nouveaux modèles d'action.

La participation au programme Erasmus +, avec ses financements, ses outils et structures mis à disposition, doit nous permettre d'aller au-delà de nos actions actuelles et de nous aider à atteindre les objectifs définis dans notre stratégie.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

L'IRTS développe depuis quelques années des projets de mobilités d'étudiants et du personnel et des projets stratégiques de coopération entre organisations de la société civile et institutions d'enseignement supérieur (l'IRTS a déjà coordonné un projet KA205² et a déjà été partenaire d'un autre projet KA205³ et est actuellement partenaire d'un projet KA204⁴).

² Projet « Youth and religion in social mediation » (Yarim), 2017 - 2019 (<<http://yarimproject.eu/fr/>>).

³ Projet « Artistic Intervention – A research on sustainable concepts of social and professional integration of youth with less opportunities / Insertion des jeunes par la Culture », 2014 - 2016 (<https://latitudescontemporaines.com/erasmus/>).

⁴ Projet « Migrants for Migrants – Using the buddy system to foster integration of migrants in the society » (M4M), 2019-2022.

L'Institut désire poursuivre ses actions, tout en augmentant leur nombre et/ou leur étendue (en termes de partenaires et de pays) et en les diversifiant (développer davantage les mobilités d'études pour les étudiants et les mobilités pour le personnel).

Les mobilités actuelles se déroulent principalement dans les pays francophones. Nous souhaiterions les ouvrir vers des destinations non francophones (renforcer les collaborations avec les pays anglophones et germanophones, et nous ouvrir davantage vers les pays latins – le Portugal, l'Espagne et l'Italie).

En termes de projets de mobilité, nos mobilités sortantes d'étudiants concernent notamment les mobilités de stage lors de leur 2^{ème} année de formation comme Educateur spécialisé ou Assistant de service social, et en fin de première année pour les apprenants Moniteurs éducateurs. Les projets internationaux des apprenants d'autres formations font l'objet d'un traitement particulier et personnalisé en lien avec le responsable de la formation et la responsable du Pôle International.

Les projets de mobilités sont initiés dès la rentrée en première année, avec l'appui du Pôle International (mise à disposition d'une base de données de structures de travail social en Europe et au-delà, assistance en termes de recherche de financements, contact auprès de partenaires, etc.).

Avec l'appui de la coordinatrice de projets internationaux, les correspondants internationaux de site⁵ organisent des réunions d'information et des permanences de mobilité et accompagnent les candidats dans la conception et le suivi de leur projet.

Pour ce qui est des mobilités entrantes, l'IRTS HDF propose un parcours personnalisé construit sur mesure pour les étudiants étrangers dans le cadre du dispositif Erasmus +. La langue d'enseignement est le français. Il s'agit d'une mobilité d'études qui peut être complétée d'un stage pratique en lien avec nos réseaux d'institutions partenaires locales.

Pour les mobilités de personnel, notre institut propose aux partenaires locaux et étrangers une ouverture pour des échanges de pratiques, la rencontre de partenaires, des stages d'observation, la possibilité d'enseigner.

L'ensemble de ces projets de mobilité menés et en cours ont contribué à l'ouverture internationale de notre Institut, influençant les pratiques pédagogiques de nos formateurs et le contenu et la qualité de nos formations qui intègrent plus de référentiels internationaux. Nous avons pu développer notre offre de lieux de stage et d'études à nos apprenants. Nos étudiants et personnels en mobilité ont également pu perfectionner leurs compétences sociales, linguistiques et culturelles. Le nombre et la qualité de la coopération avec des partenaires étrangers ont également augmenté. Notre Pôle Recherche s'est davantage ouvert sur les thématiques et projets internationaux.

Pour ce qui est des projets de coopération stratégique, nous avons coordonné le Projet « Yarim » (KA205), 2017-2019. L'objectif de Yarim était la création d'outils et de formation en matière du fait religieux et de prévention de la radicalisation pour les travailleurs sociaux intervenant auprès de jeunes. L'IRTS HDF s'est impliqué dans ce projet trans-sectoriel qui a rassemblé des partenaires issus de 6 pays d'Europe : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal. Avec sa participation à « Yarim », l'IRTS a pu développer son savoir-faire dans le domaine du pilotage et de la gestion de projets européens. Il a également pu élargir ses réseaux de partenaires

⁵ Des cadres pédagogiques spécialement identifiés sur chaque site disposent d'une décharge de travail pour se dédier aux activités concernant l'international sur chaque site de formation (<<https://irtshdf.fr/international-contacts/>>).

dans le champ de l'éducation de la jeunesse et de la prévention et de la médiation sociale au niveau local et européen.

Nous avons également participé au Projet « Insertion des jeunes par la Culture » (KA205), 2014-2016. L'objectif de ce projet était de former les professionnels aux problématiques européennes de projets trans-sectoriels (secteur social / secteur culturel) et développer des méthodologies communes. Ce fut une manière de confronter les points de vue, les outils et les méthodes de travail propres à chaque pays. Dans ce travail de recherche-action, qui a regroupé des institutions en France, en Allemagne et en Angleterre, l'IRTS a été un des partenaires et a été désigné référent sur les aspects de recherche et de méthodologie. Grâce à ce projet, l'IRTS HDF a pu élargir ses réseaux de partenaires associant travail social et culture au niveau local et européen et a augmenté ses connaissances sur les problématiques européennes et a amélioré ses compétences et savoir-faire en termes méthodologiques concernant les projets trans-sectoriels.

Nous sommes partie prenante du Projet « Migrants for Migrants » (M4M) (KA204), 2019-2022. Ce Projet vise la promotion de l'inclusion des migrants dans leur communauté d'accueil en facilitant leur autonomisation et en créant des liens et des contacts durables entre services sociaux, associations, administrations locales, professionnels et bénévoles. Coordonné par l'AFEJI (France) ce projet regroupe 6 partenaires issus de 6 pays (France, Portugal, Autriche, Roumanie, Grèce et Italie). Le rôle principal de l'IRTS HDF dans ce projet concerne l'élaboration du programme de formation à destination des professionnels des services d'intégration et des bénévoles, en apportant son expertise dans le développement de capsules d'apprentissage en ligne. Avec sa participation à « M4M », l'IRTS HDF espère pouvoir élargir ses réseaux de partenaires dans le champ de la migration, tout en donnant plus de visibilité à son expertise dans le domaine de l'élaboration de capsules d'apprentissage en ligne.

Pour conclure, les dernières années nous ont permis principalement de développer notre insertion dans des réseaux internationaux et de favoriser la consolidation d'une « culture de l'international » dans notre Institut. Cette stratégie, qui suppose une collaboration avec le pôle Recherche doit être consolidée et amplifiée. Ensuite, nous devons augmenter les mobilités étudiantes : cela passe par un développement de coopérations avec des pays non-francophones.

L'IRTS veut continuer à participer à des projets de partenariats stratégiques et développer ses compétences en matière de gestion de projets européens ; à élargir ses réseaux de partenaires locaux et européens en différents secteurs thématiques (dans le domaine du Travail Social et au-delà), territoriaux (différents pays) et issus d'horizons pluriels (entreprises, ONG, pouvoirs publics, etc.) ; augmenter la visibilité de l'Institut au niveau européen, tout en ouvrant des possibilités de déploiement de nouvelles recherches internationales.

Nous voudrions profiter des premiers contacts établis dans le cadre des projets de partenariat stratégique et des mobilités pour renforcer les collaborations futures. Nous envisageons également en termes de calendrier de réaliser dans un premier temps davantage de mobilités de formation du personnel ou d'enseignement pour approfondir les contacts existants et pour en établir des nouveaux. Les mobilités étudiantes seront également prioritaires et profiteront des liens noués par les mobilités du personnel : les institutions partenaires pourraient devenir des destinations pour nos apprenants (augmenter le choix des lieux de stage ou d'études). Des mobilités mixtes sont aussi envisageables – une façon de mieux profiter de notre expertise dans le domaine de l'élaboration de capsules d'apprentissage en ligne et de l'enseignement à distance. Nous comptons donner continuité à notre participation au projet de coopération stratégique « M4M ». Dans un deuxième temps, tout en maintenant les

actions de mobilité, nous envisageons de participer à des nouveaux projets de coopération stratégiques (en tant que partenaire et/ou comme coordinateur).

Ainsi, pour les années 2021/2027, nous souhaitons participer aux suivantes actions : dans le cadre de projets de mobilité de l'action clé 1, notre objectif est de continuer à assurer les mobilités de stage des étudiants (nous visons 4 mobilités de 10 mois par an), les mobilités d'enseignement pour le personnel (nous visons 4 mobilités de 12 jours par an) et les mobilités de formation pour le personnel (2 mobilités de 6 jours par an). Nous souhaitons développer les mobilités d'études pour les étudiants (1 mobilité de 3 mois par an pour la période 2025-2027). Dans le cadre de l'action clé 2, nous souhaitons continuer à participer en tant que partenaire (1 projet pour la période 2022/2025) ou comme coordinateur (1 projet pour la période 2025/2027) de projets de partenariats stratégiques.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de ces actions, nous allons nous appuyer sur notre expérience et notre système de gouvernance et donner continuité aux dispositifs et démarches en cours décrits ci-dessus, tout en les adaptant aux nouvelles exigences de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur 2021-2027 (Carte d'étudiant européenne, etc.) et en nous appuyant sur les outils et structures existantes à disposition des Etablissements d'enseignement supérieur.

La participation de notre institution à ces actions, en stimulant la diffusion de la culture de l'International auprès de nos équipes pédagogiques et des apprenants, en contribuant au développement et à l'animation de partenariats stratégiques, en nous ouvrant à de nouveaux modèles d'action et à des pratiques innovantes de recherche et de formation, contribuera à atteindre les objectifs de notre stratégie institutionnelle.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Comme nous l'avons indiqué supra, pour les projets de mobilité de l'action clé 1, notre objectif est de continuer à assurer les mobilités de stage des étudiants (nous visons 4 mobilités de 10 mois par an), les mobilités d'enseignement pour le personnel (nous visons 4 mobilités de 12 jours par an) et les mobilités de formation pour le personnel (2 mobilités de 6 jours par an). Nous souhaitons développer davantage les mobilités d'études pour les étudiants (1 mobilité de 3 mois par an pour la période 2025-2027). Avec ces actions, nous augmentons notre implication dans le Programme par rapport à notre participation actuelle.

En termes qualitatifs, l'idée centrale est de renforcer les compétences et savoir-faire de nos formateurs et de nos étudiants. Pour les premiers, grâce aux échanges de savoirs et de bonnes pratiques avec les partenaires du réseau International, ces compétences peuvent se traduire notamment par une meilleure prise en compte de la multiculturalité, et un recours régulier au benchmarking dans l'élaboration des programmes de formation comme dans leurs contenus, renforçant la qualité de nos enseignements. Pour les étudiants, une mobilité à l'international apparaît comme

particulièrement valorisée sur le marché du travail régional, où la concurrence est importante dans le domaine du travail social. La promotion de l'insertion professionnelle et de la pratique professionnelle renouvelée constituant un objectif que l'IRTS HDF poursuit pour ses apprenants, cet objectif se voit facilité par une ouverture à l'international permettant un enrichissement des compétences sociales, linguistiques et culturelles, mais aussi un élargissement du réseau professionnel.

Concrètement, nous espérons un enrichissement mutuel des savoirs et des pratiques, à partir d'une collaboration avec des laboratoires de recherche et des institutions étrangers œuvrant dans le domaine du travail social, sur l'appréhension de certaines problématiques ciblées (ex : accompagnement de l'autisme, remédiation aux violences en institution, prise en charge des pratiques addictives, etc.), avec un impact sur les formations développées à l'IRTS.

En ce qui concerne le soutien aux participants sur la mobilité, nous renforçons la production de guides à destination des formateurs et des personnels administratifs. C'est ainsi globalement la démarche d'amélioration continue de la qualité qui se trouve renforcée. Par rapport aux mobilités étudiantes, nous étendons la formalisation des procédés tant de recherche que d'accompagnement aux stages. Par ailleurs, nous œuvrons à constituer un réseau croisé et synergique de centres de formation, terrains d'accueil et de mise en applications, adossés à des universités et des laboratoires en France et à l'étranger. De la sorte, tant les étudiants que les personnels pédagogiques sont reliés à une dynamique qui sécurise les parcours et les conventionnements, et permet à notre Institut de prendre sa place dans le développement Régional.

Outre les formateurs et apprenants, c'est notre institution elle-même qui serait également bénéficiaire des actions du Programme Erasmus : augmentation de sa visibilité et de la coopération avec des institutions et des réseaux internationaux, régionaux et locaux ; optimisation de la gouvernance institutionnelle et de la communication autour des initiatives et projets internationaux ; renforcement de l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion des mobilités et projets internationaux mais aussi dans ses formations, etc..

Ces impacts, nous les souhaitons à court, moyen et long termes. Par exemple, en suivant le calendrier et les étapes préconisés par l'initiative Carte d'étudiant européenne : en 2021, une optimisation de la gestion des accords interinstitutionnels et contrat pédagogiques en ligne ; en 2022, une facilitation dans les échanges des candidatures et les acceptations d'étudiants et en 2023, dans les échanges des relevés de notes relatifs aux mobilités...

Propulsée par la mise en conformité avec l'initiative de la CEE dès 2021 une dynamique réaffirmée et renouvelée autour des partenariats institutionnels se produirait. Et comme indicateurs de cette dynamique, nous pouvons mentionner le nombre de nouveaux partenariats actifs établis, les zones géographiques concernées (une diversification des pays impliqués) et les nouveaux thèmes / domaines d'action dans le champ du travail social atteints / mobilisés. Nous espérons ainsi d'ici l'horizon 2027 augmenter de 35 % le nombre de partenariats actifs.

L'impact qualitatif des actions du Programme est potentiellement accru avec une augmentation quantitative des mobilités et leur diversification, ainsi qu'avec la continuité et la pérennisation de l'implication de notre Institut dans les projets de partenariat stratégique. Ce sont des objectifs quantitatifs poursuivis par l'IRTS HDF comme mentionné ci-dessus.

Ces objectifs peuvent bien entendu être contrôlés facilement, notamment par un décompte annuel et par les budgets alloués. Notons que la dynamique actuelle dans notre institution est en forte progression. Le montant des subventions allouées par Erasmus + a presque triplé entre 2015 et 2019, avec 4 mobilités de stage étudiants de

10 mois, 2 mobilités de personnel enseignant de 7 jours et 2 mobilités de formation du personnel de 5 jours sollicitées en 2019.

Un autre indicateur d'internationalisation poursuivi et qui touche plus directement le contenu de nos formations renvoie au nombre de modules avec des contenus internationaux. Nous voudrions augmenter de 15 % le nombre de modules intégrant directement les aspects internationaux d'ici 2027.

Le nombre d'événements d'ampleur liés à l'international constitue un autre indicateur à observer dans le suivi de l'impact de notre participation dans le Programme : actuellement nous réalisons environ une dizaine d'événements de ce genre annuellement par site de formation⁶. Nous voudrions maintenir cette dynamique voir l'amplifier (+ 15%) durant la durée de vigueur de la Charte.

Dans le cadre de l'action clé 2, nous souhaitons continuer à participer en tant que partenaire (1 projet pour la période 2022/2025) ou comme coordinateur (1 projet pour la période 2025/2027) de projets de partenariats stratégiques. Notre implication serait ainsi maintenue dans la même ampleur que l'actuelle en termes quantitatifs. Néanmoins nous voudrions la consolider en termes qualitatifs.

L'idée directrice est que l'IRTS HDF puisse bénéficier d'échanges de savoirs et entretenir de plus nombreuses collaborations avec des chercheurs et praticiens internationaux. Cela nous permettra également, comme cela est le cas avec le projet « M4M », de développer nos ressources d'un point de vue thématique (en l'occurrence les migrations, importantes de par la position géographique des Hauts-de-France).

Notre institution ambitionne également pouvoir influencer l'agenda politique et les pratiques de certains champs du Travail Social. Le partage auprès des partenaires et des décideurs politiques des produits et savoir-faire issus et identifiés dans le cadre des projets de partenariat stratégique représente un des impacts attendus.

L'implication dans la coordination d'un projet de coopération stratégique nous permettrait également de développer davantage notre savoir-faire dans le domaine du pilotage et de la gestion de projets européens.

Les effets de ces actions pourront être évalués à la fois par la mesure de notre participation à différents événements internationaux (colloques, séminaires, festivals) et par celle de nos partenariats.

D'une façon plus générale, les événements que nous organiserons, les publications ou productions (rapports etc.) auxquelles nous participerons, le renforcement des liens avec les Universités vers lesquelles se dirigent par la suite certains de nos étudiants par le biais de coopérations de recherche et internationales doivent permettre à l'institution de développer une vraie culture de l'international.

Après une phase où l'international était pensé de façon plus isolée (avant que nous débutions nos actions dans le cadre du Programme Erasmus), nous souhaitons désormais que cette dimension continue de s'imbriquer dans nos formations et nos

⁶ Le nombre d'événements varie d'un site de formation à l'autre. Le Site Métropole Lilloise est celui qui concentre le plus d'actions de par sa dimension (c'est le site qui regroupe le plus de formations et d'apprenants) et par sa situation géographique (capitale régionale), mais également parce qu'il est celui qui est plus directement impliqué dans les projets de coopération stratégique. Les événements sont très variés : ils regroupent des séminaires, des journées d'études, des journées internationales thématiques, des restitutions de mobilité, etc.. Le public participant est également très varié : en termes de profil (des apprenants, des formateurs, des partenaires associatifs, gouvernementaux, universitaires, d'autres organismes de formation, etc.) et de nombre (de quelques dizaines à des centaines de personnes). Les manifestations peuvent prendre un format « académique », mais aussi festif (spectacles, expositions, « partage culinaire », etc.) et très souvent un mélange entre les deux.

recherches, contribuant à la pérennisation de la culture de l'international au sein de notre structure puisqu'elle deviendra davantage intégrée aux pratiques habituelles.

Le Programme Erasmus + viendrait ainsi constituer un important outil, complémentaire aux autres que nous développons⁷, d'une stratégie globale de changement d'échelle dans le traitement de l'international au niveau de l'IRTS HDF.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'IRTS applique déjà les principes éthiques de non-discrimination, d'équité, de transparence, de lisibilité, dans la communication, la transmission des savoirs et la réalisation des actes d'enseignement.⁸

Cette politique qualitative est également appliquée aux actions liées à la mobilité des étudiants et du personnel, et au développement des partenariats stratégiques dans le cadre des projets internationaux mis en place par notre Institut. Nous comptons poursuivre cette politique dans le respect des dispositions préconisées par la nouvelle Charte Erasmus 2021-2027 et ainsi assurer un accès équitable à la mobilité et aux actions de coopération stratégique de tous les participants potentiels, y compris ceux qui disposent de moins d'opportunités.

Ainsi, en ce qui concerne les actions de promotion et les procédures de sélection permettant un accès à la mobilité au sein de notre Institut, elles se destinent à tout le public sans discrimination et elles sont réalisées en toute transparence. Ce large public peut compter sur le support et l'accompagnement du Pôle International durant toutes les étapes de la mobilité : de sa préparation à sa restitution, en passant par sa réalisation⁹.

⁷ Nous bénéficions d'autres financements, notamment pour certaines mobilités collectives, pour l'organisation d'événements en matière de solidarité internationale, ou le développement de projets de coopération et recherche internationales. En outre, nous finançons des actions et mobilités collectives internationales, notamment les mobilités collectives. Pour ces dernières actions, le financement, non compris dans nos dotations de fonctionnement, est volontariste ; on peut penser que la logique de don/contre-don et la réponse à des appels d'offre permettront à terme des stratégies d'équilibre.

⁸ L'IRTS HDF, dans sa « Démarche Qualité », a signé une lettre d'« Engagement sur l'honneur pour l'égalité homme femme et la lutte contre les discriminations au cœur de la formation ». Notre Institut se veut ainsi garant d'une égalité de traitement des apprenants(es) à chaque étape, depuis la sélection des candidats(es) jusqu'à la fin de formation. Dans cet engagement l'IRTS HDF met en œuvre des actions telles que : l'intégration d'une séquence spécifique de sensibilisation à l'égalité dans le parcours de formation, en s'appropriant les ressources pédagogiques existantes pour les adapter aux profils des stagiaires en formation ; développement de l'approche intégrée de l'égalité dans un parcours de formation, en distillant les enjeux et la remise en cause des stéréotypes tout au long des apprentissages.

⁹ La Direction des Etudes travaille à construire avec l'équipe pédagogique interne en lien avec le Pôle International un accueil et un soutien qualitatifs (assurances, visa, aide à l'hébergement...). Un référent de l'activité est nommé pour le mentorat des personnels accueillis, et le suivi pédagogique des étudiants entrants et sortants en études ou en stage. Les étudiants entrants bénéficient d'un accueil personnalisé au sein de l'établissement et sur le terrain de stage (temps d'intégration et d'information spécifique) et d'un parrainage assuré par un étudiant du cursus suivi.

En effet, le Pôle International (le coordinateur de projets internationaux et les cadres pédagogiques « référents internationaux » sur chaque site de formation) communique régulièrement auprès de tous les étudiants et personnels des différentes formations les informations concernant les actions, les dispositifs et la documentation autour des mobilités (cf. point 2.3 ci-dessous, sur la promotion des activités soutenues par le Programme). Il accompagne également ce public dans le montage des dossiers de mobilité et dans recherche de partenaires / institutions d'accueil, ainsi que dans la recherche de financements complémentaires, par exemple.

Si ces actions sont destinées à un public large, nous envisageons également de promouvoir des actions affirmatives / volontaristes dirigées vers un public avec moins d'opportunités, afin de fournir un support supplémentaire aux participants avec des besoins spéciaux ou en situation socio-économique précaire.

Ainsi, en ce qui concerne la procédure de sélection des candidats aux bourses du Programme, lors de l'examen des candidatures¹⁰, à dossier de qualité égale, il sera donné priorité au financement des candidats en situation de handicap ou bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux.

Pour ce qui est de la préparation de la mobilité, une aide au montage du projet de mobilité par entretiens individuels avec l'équipe de notre Pôle International sera proposée systématiquement à ce public, notamment pour la recherche de financements complémentaires : en termes de bourses sur critères sociaux (cumulables avec une bourse Erasmus, comme les bourses régionales MERMOZ ou les aides à la mobilité internationale gouvernementales), ou l'Aide complémentaire Erasmus + pour les personnes en situation de handicap (aides supplémentaires de la part de l'Agence Erasmus + France).

Enfin, par rapport à la réalisation de la mobilité, les étudiants et personnels en situation de handicap en mobilité entrante bénéficieront de tous les dispositifs que nous mettons en place dans notre Institut pour l'accueil d'un public avec des besoins spéciaux (comme un temps aménagé pour les examens etc.) et il leur sera proposé la possibilité de réaliser une mobilité mixte et ainsi pouvoir profiter de notre expertise dans le domaine de l'élaboration de capsules d'apprentissage en ligne et de l'enseignement à distance. Pour ceux qui sont en mobilité sortante, un suivi avec des contacts très réguliers avec le référent pédagogique et le correspondant international de mobilité sera effectué.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne¹¹

L'IRTS HDF s'engage à mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et à promouvoir l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants afin de gérer plus facilement les mobilités internationales et rendre plus simple l'accès à nos sites de formation et aux autres services d'accueil pour les étudiants.

Afin de mettre en œuvre la gestion et le suivi numérique sécurisé de la mobilité en lien avec les normes techniques de l'initiative de la Carte d'étudiant européenne (I.CEE), nous allons adapter les cartes d'étudiants de nos apprenants mobiles en ajoutant le

¹⁰ Nous allons insérer dans le dossier de candidature une case pour le signalement de personnes en situation de handicap, fait de manière volontaire et facultative par le candidat (le signalement du bénéfice de bourses à critère social existe déjà). Cela permettra d'accorder une priorité de financement des bourses du Programme, mais également d'informer sur la possibilité d'un soutien financier supplémentaire.

¹¹ https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

nouvel hologramme, le QR Code et le numéro de la carte européenne comme requis dans les délais exigés (avant 2025). Nous inciterons nos étudiants à utiliser la version virtuelle de leur carte, en lien avec l'application mobile Erasmus +. Sur le long terme et le plus tôt possible, nous envisageons que tous nos étudiants possèdent une Carte d'étudiant européenne (et pas seulement les apprenants mobiles), pour qu'ils reçoivent ainsi un statut européen : c'est une façon d'inciter à faire valoir ce statut européen et ainsi d'encourager les mobilités.

Comme nous n'avons pas de système de gestion de la mobilité propre à notre institution, nous comptons accéder aux outils développés dans le cadre du réseau Erasmus Without Paper (EWP) via le tableau de bord de ce projet (outil « Erasmus Dashboard »).

En termes de calendrier, nous prévoyons respecter les délais et les étapes préconisées par l'initiative Carte d'étudiant européenne (ou si possible, avant les délais) : avant 2021, utiliser EWP pour gérer les accords interinstitutionnels et contrat pédagogiques en ligne ; avant 2022, utiliser le système pour envoyer et recevoir les candidatures et les acceptations d'étudiants ; avant 2023, utiliser le système pour échanger les relevés de notes relatifs aux mobilités ; avant 2024, déployer l'identifiant unique européen pour les étudiants et la plateforme européenne de service public numérique « enseignement supérieur » ; avant 2025, déployer l'ensemble des fonctionnalités de l'I.CEE.

Pour assurer la mise en place de ces étapes, notre Pôle International et nos services d'informatique ainsi que les équipes de gouvernance et direction, seront dûment mobilisés, informés et formés dès 2020. Nous prévoyons également déployer une campagne de communication en interne (auprès des personnels et apprenants) et auprès de nos partenaires pour présenter l'I.CEE et le processus de transformation digitale nécessaire à son utilisation. Pour assurer la mise en place correcte des outils au niveau opérationnel, nous envisageons aussi de mener des phases de tests avec les différents acteurs concernés, dans les délais établis pour chaque étape.

Notre institution s'inscrira dès 2020 sur le système Erasmus Dashboard pour commencer à fournir les informations requises et pouvoir échanger les données des mobilités avec les autres institutions partenaires. Dans ce sens, nous allons mener une campagne auprès de nos partenaires pour actualiser les contrats de partenariat et nous mettre d'accord pour insérer les respectives informations institutionnelles sur la plateforme EWP, en utilisant le nouveau format proposé et le module/fonctionnalité de gestion en ligne des accords interinstitutionnels Erasmus + (« Inter-Institutional Agreement Manager », par le « OnlineLearningAgreement+ »).

En ce qui concerne l'application mobile Erasmus +, les étudiants en mobilité entrante et sortante seront informés, guidés et incités à l'utiliser. Nous allons mettre à disposition sur l'application les informations utiles sur notre établissement et la communauté d'accueil pour les étudiants entrants. Cela se fera en lien avec les étapes de mise en œuvre du système EWP.

Pour ce qui est des services d'accueil aux étudiants, nous allons dès 2020 prendre contact avec des structures en charge de ces services pour actualiser ou établir des partenariats spécifiques (CROUS, International Academy de la Communauté d'Universités et d'Établissements – ComUE – Lille Nord de France¹², etc.).

¹² L'International Academy est une mission d'ingénierie pédagogique à destination des étudiants internationaux et au service des établissements d'enseignement supérieur de la région Hauts de France. Cette mission met en œuvre depuis 2012 des programmes préuniversitaires de préparation linguistique, méthodologique et

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

L'ambition stratégique qui se traduit dans le projet d'établissement de l'IRTS HDF indique avec force et détermination un engagement à inscrire une démarche Qualité, Santé et Sécurité au travail et Développement Durable, dans la culture institutionnelle. Cette démarche, de fait, n'est pas spécifique au pôle International : elle se veut globale et intégrée. Elle s'inscrit dans nos valeurs et porte l'ambition d'un développement en pôle d'excellence à l'instar des écoles supérieures.

Notons d'abord que nous souhaitons faire reconnaître cette démarche. Le volet développement durable vise à l'horizon 2022 une labellisation Eco - Centre de Formation. Cela suppose de remplir 9 objectifs : 1. Augmenter la quantité de déchets collectés et valorisés ; 2. Entretenir tous les espaces verts par des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) sur tous les sites et stopper les traitements chimiques ; 3. Augmenter l'utilisation des transports doux ; 4. Diminuer notre impact énergétique ; 5. Intégrer une politique d'Eco-Achats ; 6. Intégrer l'Eco-responsabilité dans l'organisation d'événements ; 7. Construire une offre de formation en développement durable dans le social et médico-social ; 8. Créer une dynamique avec les acteurs territoriaux : rendre lisible l'ensemble de la démarche développement durable ; 9. Proposer des projets pédagogiques multidisciplinaires pour répondre aux problématiques de développement durable.

Une commission Développement Durable a été mise en place – composée de salariés engagés avec des compétences complémentaires – et une journée Eco-citoyenne a été intégrée dans le parcours de formation de niveau 5 pour initier la démarche, qui vise à s'amplifier. En particulier, cette commission cherche à impulser une dynamique partenariale de Responsabilité Sociétale des associations, en créant des collaborations ancrées sur le territoire (en accord avec les orientations de la Métropole Européenne de Lille par exemple).

Les mobilités internationales entrantes et sortantes des étudiants et du personnel sont particulièrement importantes pour tenir les objectifs 3, 4 et 6. Des enquêtes de l'Université de Lille ont démontré, que dans l'enseignement supérieur, les mobilités des personnels (enseignants) revêtaient un poids très important dans le bilan carbone total, notamment à cause des déplacements en avion. Il importe ainsi, dans le cadre de mobilités avec des pays proches, d'inciter les étudiants et personnels à utiliser le train, en utilisant les possibilités ouvertes par les financements Erasmus +, d'autant que nos sites disposent d'une bonne desserte. De même, l'usage des transports en commun est fortement recommandé pour l'ensemble des visites collectives réalisées lors d'un événement ou d'un stage : c'est en pratique déjà largement le cas, en particulier pour les stages collectifs à l'étranger. Nous avons également développé notre capacité de stationnement des vélos sur l'ensemble de nos sites. Sur quelques de nos sites, des bicyclettes sont mises à disposition pour les étudiants en mobilité entrante. Enfin, pour objectiver ces données et renforcer la conscience au sein des personnels, nous avons expérimenté le calcul de l'impact écologique d'un événement,

culturelle, des formations prédoctorales d'excellence scientifique, ainsi que des dispositifs d'accueil (intégration, logement, catering, transport, accompagnement...) (http://www.cue-lillenorddefrance.fr/?q=international_academy_fr). L'IRTS HDF figure parmi les institutions partenaires de cette initiative (<http://www.cue-lillenorddefrance.fr/?q=etablissements>). Depuis janvier 2020 la ComUE Lille Nord de France n'existe plus et son département international a été rattaché à l'Université de Lille, tout en gardant sa mission territoriale régionale.

la journée « Festival du Court-Métrage » le 1^{er} juin 2017 et comptons amplifier cette démarche en ciblant les événements internationaux.

D'autre part, pour un certain nombre de formations, d'échanges ou d'événements, nous privilégions d'ores et déjà la visioconférence : c'est ainsi que plusieurs partenaires étrangers interviennent en direct dans nos événements par ce moyen. Notre établissement se positionne comme leader en la matière, par la réalisation de nombreux cours en ligne et la crise du Covid-19 nous a confortés dans ce choix – puisque nos capacités techniques ont permis d'assurer sans encombre la continuité pédagogique grâce au développement de l'offre de formation en module FOAD et l'utilisation de la plateforme ENFIS et de la chaîne IRTS TV.

En matière de gestion des déchets, nous opérons le tri des déchets par ELISE : 7 déchets différents sont collectés et valorisés ; nous optons pour un mobilier urbain composé de plastique recyclé ; nous avons remplacé les fontaines à eau à bouteilles par des fontaines à eau branchées directement sur le circuit d'eau et, point important, nous diminuons le nombre d'impressions par et pour les apprenants (via l'utilisation de clé USB) et les salariés (choix du recto-verso, noir et blanc et papier recyclé).

D'autres démarches peuvent être mentionnées. Ainsi, les espaces verts du site Métropole lilloise sont entretenus par des Centres d'Aide par le Travail à 100 % et les déchets de tonte et de taille sont utilisés sur ce site pour le paillage. De même, nous avons une politique de remplacement de nos luminaires en leds. Enfin, nos achats privilégient les circuits courts.

Pour conclure, l'international n'apparaît pas, de notre point de vue, comme séparé de la démarche globale que nous avons lancée en matière de bonnes pratiques écologiques. Il est cependant crucial que les impacts spécifiques liées aux mobilités internationales soient limités. Lors de la rédaction du contrat de mobilité avec les étudiants et personnels, la question des bonnes pratiques écologiques sera désormais systématiquement prise en compte.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

L'IRTS, de par sa vocation première, qui est la formation aux métiers du travail social, cultive largement l'engagement citoyen de ses apprenants. La dimension internationale permet d'élargir cette perspective, à la fois en lien avec nos partenaires externes mais également au sein de l'Institut, en valorisant les initiatives des étudiants.

En effet, la dimension internationale est abordée, sous l'angle de la solidarité avec nos partenaires. Ainsi nous organisons le Festival des Solidarités Internationales, notamment en partenariat avec le service des Relations Internationales de la Mairie de Lille et en profitant de cette occasion les partenaires avec qui la ville développe des jumelages, mais également des ONG et associations impliquées dans des actions de solidarité. Les étudiants ayant bénéficié de mobilités internationales seront incités à s'impliquer dans l'organisation et la tenue de l'événement.

L'implication des étudiants pourrait également être renforcée dans la perspective de mieux faire connaître les procédures Erasmus +. Nous prévoyons, à partir de 2020, une action de communication renforcée à l'interne. Outre l'annuaire en ligne permettant de savoir quels étudiants ont fréquenté quelles destinations, nous inviterons l'ensemble des étudiants à réaliser une vidéo, sur la base du modèle « Ma

thèse en 180 secondes », à présenter leur expérience vécue. Toutes ces vidéos seront disponibles en ligne et devraient stimuler l'envie de partir de nos étudiants.

Ensuite, nous souhaiterions également stimuler des actions de parrainage entre étudiants entrants et sortants. Par exemple, organiser tous les ans une demi-journée, terminée par un repas pris en commun, regroupant les candidats au départ et ceux qui sont revenus de leur expérience à l'étranger. Cet événement prendrait la forme d'un world café par petits groupes sur deux ou trois thématiques (ex : « la barrière de la langue » ; « les stages » ; « comment présenter sa candidature »), avec une synthèse finale réalisée par le coordinateur. Un tel travail collectif permettrait de nouer des liens renforcés entre des étudiants de générations et de sites différents.

Enfin, nous donnerons continuité à la réalisation de séminaires et événements de restitution des mobilités et retours d'expérience, notamment en les associant à des journées internationales thématiques célébrées par les Nations Unies en lien avec le sujet de stage ou d'étude des étudiants en mobilité (cf. Point 2.3 ci-dessus).

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

L'IRTS HDF a obtenu de son autorité de tutelle les agréments de l'ensemble des formations qu'il dispense. Concernant les formations supérieures, les textes réglementaires prévoient la reconnaissance de crédits européens ce qui a permis le développement des mobilités étudiantes d'études entrante et sortante, en plus des mobilités de stage.

Dans la continuité de notre démarche actuelle, visant la période 2021-2027, l'IRTS HDF s'engage à garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte. Cela dans les meilleurs délais¹³ après la mobilité conformément à ce qui sera convenu dans le Contrat pédagogique et confirmé par le relevé de notes / certificat de stage. Les résultats des étudiants seront indiqués dans un relevé final, le supplément au diplôme.

En effet, l'IRTS s'inscrit dans la réforme européenne « LMD » (Licence-Master-Doctorat) en intégrant ses parcours dans le système européen de transfert de crédits capitalisables ECTS.

Les formations aux diplômes du travail social de niveau 6 et 7 sont dispensées en semestres, qui constituent chacun une étape dans la formation. Les semestres sont organisés en Unités de Formation et en Unités d'Enseignement théoriques et pratiques pour le parcours d'assistant de formation. Chacune de ces unités est ponctuée clairement et distinctement par une évaluation qui en permet la validation. Un guide des études disponible sur notre site Internet présente l'intégralité des unités de formation et les modalités de validation dédiées. Les modalités de validation de chacun des modules sont précisées dans ce guide des études. Ces validations se réalisent selon des modalités d'évaluation diversifiées : contrôle de connaissance, écrit individuel, dossier collectif, exposé, attestation de participation... Les ECTS sont accordés à partir de 10/20 lorsque l'obtention est régulée par une note.

¹³ Délai inférieur à cinq semaines après la conclusion de l'évaluation de l'étudiant mobile.

La validation des modules d'enseignement et des crédits européens est prononcée de façon semestrielle par la commission pédagogique de parcours (CPP), présidée par le directeur des études en présence du responsable de formation et de représentants étudiants. Les parcours personnalisés établis pour dans le cadre des mobilités entrantes et sortantes liées à Erasmus+, sont également validés sur le même principe. Si l'ensemble des unités de formation sont validées, le semestre est validé et les 30 crédits également.

Une épreuve de rattrapage est systématiquement organisée par semestre et par domaine de Formation, soit pour les candidats qui n'auraient pu répondre aux modalités d'évaluation du semestre telles que prévues, ou ceux dont l'évaluation à un au moins des modules serait insuffisante pour l'octroi des ECTS (par exemple note en dessous de 10/20). Les notes sont répertoriées dans une base de données.

Un processus dématérialisé de suivi des crédits acquis par chaque étudiant est mis en place et permet à tout moment l'édition des crédits validés.

L'étudiant reçoit, à l'issue de la commission pédagogique de parcours, une attestation nominative indiquant la validation ou non de son semestre et l'octroi des ECTS du semestre échu.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

L'internationalisation faisant partie des objectifs stratégiques du développement de notre Institut, l'IRTS HDF s'engage à soutenir activement la mobilité sortante du personnel et à accueillir des personnels entrants dans de bonnes conditions.

Cet enjeu est d'autant mieux appréhendé par l'IRTS HDF que la formation tout au long de la vie est un enjeu bien identifié pour nos apprenants, ce qui renforce la conscience de sa nécessité pour les personnels. Du point de vue des savoir-faire professionnels, des compétences linguistiques, de la meilleure connaissance de la diversité socioculturelle, ces mobilités sont essentielles. Elles peuvent également être une source importante de motivation pour les personnels, en fixant des objectifs attrayants et qui sortent des procédures habituelles.

L'IRTS mise sur un effet d'entraînement lié à la dynamique des dernières années et notamment la coordination et la participation à des projets internationaux, tout comme l'augmentation des mobilités étudiantes. L'objectif est que les personnels voient concrètement les apports d'un séjour international notamment dans l'analyse des pratiques du travail social d'autres pays, qui permette de renouveler les approches liées aux pratiques d'apprentissage et aux méthodes d'enseignement et de recherche.

Pour éviter que les mobilités puissent se traduire par un surcroît de travail avant ou après leur réalisation, l'IRTS HDF s'engage à mettre les moyens financiers nécessaires pour remplacer les personnels en mobilité : embauche d'intervenants occasionnels en CDD pour des heures de formation en face à face pédagogique (pour les mobilités des enseignants), prestation de service interne (pour les mobilités d'autres personnels), etc.

Les personnels feront l'objet d'un accompagnement précis en ce qui concerne leur mobilité. L'expérience accumulée en matière internationale permet à l'IRTS HDF de favoriser les différentes démarches liées aux mobilités du personnel (protection

sociale, recherche de logements sur place, etc.)¹⁴. Des modules de formation linguistique seront également proposés au personnel pour lesquels la barrière de la langue est un obstacle à un projet de mobilité¹⁵.

Cet accompagnement passera en particulier par la rédaction d'un projet de mobilité permettant non seulement de définir les objectifs, la valeur ajoutée, le programme et les résultats et impact attendus, mais également les livrables et les formes de restitution et de valorisation de la mobilité.

En effet, les réunions d'équipe et la rédaction d'un rapport de mobilité constituent déjà un moyen, pour les personnels, de diffuser les acquis et limites éventuelles de ces expériences dans notre institution. Nous envisageons, comme pour ce qui est déjà fait pour les mobilités étudiantes, d'organiser des événements de restitution touchant un public plus large (partenaires et apprenants) et en les associant à des journées d'études ou séminaires thématiques.

Au cours du détachement, le salarié fait part de son vécu. Ce retour d'expérience nourrit la réflexion collective des personnels sur des thématiques comme l'évolution de la formation en travail social.

Les liens tissés par les détachés avec d'autres Organismes de Formation de l'EEE serviront la promotion de la mobilité auprès des étudiants, en développant des partenariats et contacts facilitateurs.

Du point de vue de notre politique de Ressources Humaines, nous nous engageons à valoriser ces mobilités dans la carrière des personnels. Notre Institut valorise d'ores et déjà l'implication dans les échanges internationaux par la mise à disposition, sur chacun des cinq sites, d'heures de décharge pour les cadres pédagogiques « correspondants internationaux » chargés de la communication et du suivi des dossiers. Une priorité pourrait leur être accordée dans les demandes au cas où celles-ci seraient nombreuses. La présence d'une coordinatrice de projets internationaux à temps plein est également notable car elle permet d'assurer une communication plus fluide, avec les différents sites, la Direction des Etudes et la Direction Générale, mais aussi de garantir l'accompagnement aux mobilités (de leur préparation à leur restitution). Une réflexion plus générale sur l'inscription des formations effectuées à l'étranger dans le plan de formation des personnels constitue un objectif envisageable pour la période 2021-2027.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'IRTS HDF promouvra régulièrement les activités soutenues par le programme en interne (auprès des personnels et des apprenants) et vers l'extérieur (auprès des partenaires locaux et internationaux, mais également vers un public plus large).

Sous l'autorité de la Direction des Etudes et en lien avec notre Département de Communication et l'équipe pédagogique de nos 5 sites de formation, notre Pôle International mènera des actions de communication, d'information et de valorisation

¹⁴ Détachement encadré par avenant à contrat de travail ou convention de mise à disposition entre IRTS et entreprise d'accueil. Contrat de travail à durée déterminée d'usage, ou prestation de service, ou convention de mise à disposition.

¹⁵ Par exemple, comme mentionné, un module de formation en anglais en e-learning est en cours d'élaboration par nos équipes et sera mis à disposition des apprenants et du personnel en 2020/2021.

des activités soutenues par le Programme, en associant également les étudiants impliqués et nos partenaires.

Tournée spécifiquement vers nos apprenants et personnels nous développons une communication par des courriels électroniques sur les actions et dispositifs autour des mobilités (informations sur le Programme et nos partenaires, sur l'apprentissage linguistique, sur les réunions et permanences sur les sites, sur les commissions de délibération des bourses, etc.) et par la mise à disposition de toute la documentation interne concernant les mobilités sur notre plateforme ENFIS¹⁶ (fichier de sites d'accueil / lieux de stage, guide de mobilité, fiches et projets de candidature à la mobilité, etc.). Une communication par courriel électronique touche également les événements de valorisation réalisés en lien avec le Programme.

En contact plus direct avec ce public nous organisons des réunions d'information et de permanence sur les mobilités internationales sur les 5 sites de formation (avec la possibilité d'organiser des réunions thématiques sur des points ou démarches spécifiques autour de la mobilité, avec l'intervention occasionnelle d'experts partenaires de nos réseaux en relations internationales). Nous organisons régulièrement aussi des séminaires et événements de restitution des mobilités et retours d'expérience. Par exemple, nous avons tenu des séminaires ou des journées internationales thématiques en lien avec le sujet de stage ou d'étude des étudiants en mobilité.

En effet, nous incitons fortement nos étudiants lors de leur retour de mobilité à faire des restitutions. Nous essayons prioritairement de lier ces restitutions à des journées internationales pour donner plus de visibilité aux actions internationales de notre institution¹⁷. A ces occasions, sont réalisées des présentations par les étudiants concernés par les mobilités, mais également des partenaires (locaux et internationaux) liées aux thématiques en question (du stage et de la journée internationale). Aux présentations sont associés des moments festifs et culturels (repas, expositions, concerts, spectacles etc.).

Nos étudiants témoignent également de leurs expériences de mobilité internationale lors de salons et forums sur les mobilités internationales organisées par nos partenaires institutionnels¹⁸.

¹⁶ L'IRTS a fait le choix de se doter d'un campus numérique, c'est-à-dire d'une plateforme LMS (Learning Management System) qui permet le dépôt structuré de contenus de formation ainsi que le suivi des apprentissages à distance. L'ENFIS – Espace Numérique de Formation en Intervention Sociale – recouvre 3 rubriques et offre de nombreuses possibilités pédagogiques auxquelles les apprenants de l'IRTS sont formés dès les premières semaines de leurs formations afin de pouvoir en bénéficier pleinement. La rubrique ENFIS PERSO donne accès à diverses informations et documents en lien avec les parcours de formation : guide des études, planning de formation, convention de stage, etc.. La rubrique ENFIS OFFICE assortie d'une adresse électronique IRTS permet un accès gratuit à plusieurs outils bureautiques indispensables tels que Messagerie Outlook, Word, Power Point, Forms, Skype et bien d'autres encore. L'espace ENFIS LEARNING donne accès à la plateforme numérique de formation de l'IRTS Hauts-de-France. Dans un principe de classe inversée, des contenus de formation synthétiques sont déposés en amont des temps de formation en présentiel. Ces contenus peuvent être de différentes formes : écrits, audiovisuels, quizz, cours filmés, design motion, forums, webconférences, classes virtuelles, serious games. La rubrique IRTS TV permet d'accéder au portail audiovisuel de l'institut régional du travail social. Cet espace permet également de suivre en direct et en « replay », certaines conférences thématiques. La rubrique IRTS CRD permet de consulter les 70 000 références illustrant deux grandes thématiques : le travail social et la promotion de la santé. Les documents et cours en lien avec l'international sont disponibles sur cette plateforme (<<https://irtshdf.fr/enfis-espace-numerique-de-formation-intervention-sociale/>>).

¹⁷ Par exemple, en 2019/2020 nous avons organisé la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la journée internationale des personnes en situation de handicap, la journée internationale des migrants.

¹⁸ Par exemple, en 2019 l'IRTS HDF a tenu un stand lors du salon « Cap sur le Monde », le rendez-vous annuel de la mobilité européenne et internationale pour les jeunes de la région Hauts-de-France. Nous avons présenté

Les retours de mobilité prennent aussi la forme de rapports mis à disposition des étudiants et personnels intéressés (autres formations ou promotions).

Nous incitons également nos personnels en mobilité à faire des restitutions. Cela se fait par l'élaboration d'un rapport et par le retour d'expérience lors de réunions d'équipe.

Nous comptons donner continuité à ces initiatives et démarches dans le cadre de la période 2021-2027. Nous envisageons de stimuler davantage notre personnel à partager l'expérience lors de conférences et ou séminaires à l'interne ou à l'extérieur, notamment en lien avec des actions développées avec notre Pôle Recherche. Nous envisageons également de reformuler les événements de restitution des mobilités étudiantes pour qu'ils intègrent davantage des moments de témoignage sur l'impact de leur mobilité internationale sur leur développement personnel et professionnel. Cela dans la perspective que les étudiants assument un rôle plus effectif d'ambassadeurs du Programme.

L'organisation de manifestations telles que #ErasmusDays est également une des formes que nous envisageons d'assurer la promotion du Programme dans notre Institut. Nous pourrions par exemple réaliser des journées internationales (cf. ci-dessus) ou journées festives thématiques liant international et travail social à l'exemple de ce que nous avons organisé lors de la commémoration des 30 ans du Programme Erasmus dans les locaux de nos 5 sites de formation et qui a été relayé par des partenaires dans le domaine de la coopération internationale au niveau régional¹⁹.

En parallèle, nous nous engageons également à poursuivre notre stratégie plus élargie de dissémination des activités et résultats liés aux mobilités et aux projets de partenariats stratégiques auxquels nous participerons. Cela se fera à travers des publications sur notre site internet institutionnel, sur les réseaux sociaux sur lesquels nous communiquons habituellement et par des communications par les médias.

En effet les informations concernant les mobilités internationales et les résultats des projets de partenariat stratégiques européens auxquels nous participons ainsi que les événements liés à ces projets sont régulièrement publiés sur la page d'actualités et sur le volet International de notre site internet institutionnel²⁰. Des liens vers les sites internet des projets de partenariat stratégique auxquels nous participons figurent également sur notre site internet institutionnel. Nous communiquons régulièrement aussi sur les réseaux sociaux²¹ et nous nous assurons qu'un relais de ces informations soit publié sur les principaux médias régionaux²².

les activités de notre institution en termes de mobilités internationales, avec le témoignage de 5 étudiantes parties en mobilité. Ces apprenantes ont animé une table thématique « stage à l'international » dans le cadre de l'atelier *Speed meeting*.

¹⁹ Cette journée anniversaire avait pour objectif de promouvoir les activités de mobilité et de développer les partenariats territoriaux et internationaux. Les étudiants, les équipes des sites et les partenaires de l'IRTS ont proposé sur cette journée, un programme riche et varié composé de temps de réflexion, d'échange, de découverte et d'animation autour de conférences, tables rondes, forums, concerts, expositions etc.. Les apprenants ont témoigné de leur mobilité et de l'importance de celle-ci dans la construction de leur identité professionnelle et personnelle. La formation et le travail social au-delà des frontières ont été mis en valeur (<https://irtshdf.fr/joumee-festive-a-irts-marquer-30-ans-derasmus/>).

²⁰ A l'instar des informations récemment postées sur la rubrique actualités de notre site internet institutionnel sur le projet de partenariat stratégique « Migrants for Migrants » et les prochaines étapes et produits de ce projet dans lequel nous sommes partenaires (<https://irtshdf.fr/international-actualites/>).

²¹ A l'exemple des informations concernant nos mobilités étudiantes ou les projets de partenariat stratégique sur le compte Facebook de notre Pôle International (ex. : <https://www.facebook.com/IRTSHDF.International/>).

²² Ainsi, l'article publié sur la conférence nationale du projet de partenariat stratégique « Yarim » que nous avons coordonné (« Loos L'IRTS en première ligne face à la radicalisation des jeunes en Europe », *La Voix du*

Enfin, notre institut s'engage à héberger sur son site internet institutionnel la déclaration de politique Erasmus (en Français et en Anglais²³) en vue de la rendre visible et facilement accessible pour les étudiants et personnels, ainsi que de faciliter sa mise en pratique, comme cela a été fait pour la période 2014-2020 (<<https://irtshdf.fr/international-erasmus/>>).

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

L'IRTS HDF s'engage à communiquer auprès de ses personnels et apprenants et à faire appliquer par le personnel à tous les niveaux de notre institution la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE).

Nous nous engageons également à l'héberger sur notre site internet institutionnel (en Français et en Anglais²⁴) en vue de la rendre visible et facilement accessible pour les étudiants et personnels, comme cela a été fait pour la période 2014-2020 (<<https://irtshdf.fr/charte-erasmus-lenseignement-superieur-2014-2020/>>).

Les principes de la Charte seront incorporés dans les documents standards de notre institution pour les actions en lien avec les mobilités et projets internationaux, ainsi que dans certains documents sur nos formations (ex. : Guide des études).

Nous assurons aussi que nous insérerons sur notre site internet institutionnel un lien permettant d'accéder aux pages dédiées aux projets menés par notre établissement sur la plateforme « Erasmus+ Project Results » sur laquelle figurent tous les projets financés dans le cadre du Programme.

L'IRTS HDF assure également qu'il se servira de l'outil d'autoévaluation ECHE pour s'assurer de la diffusion et de la connaissance des objectifs du Programme et de ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement.

Enfin, nous nous engageons à continuer à inscrire régulièrement à l'ordre du jour de nos réunions de présidence / direction / conseil pédagogique un point d'étape sur la mise en œuvre des projets et actions menées dans le cadre du Programme.

Nord, 20/05/2019 <<https://www.lavoixdunord.fr/584494/article/2019-05-19/l-irts-en-premiere-ligne-face-la-radicalisation-des-jeunes-en-europe>>).

²³ Nous avons déjà entamé les démarches afin d'assurer la traduction en Anglais de notre site internet institutionnel, y compris les champs concernant la déclaration de politique Erasmus (ce service sera mis en place courant l'année 2020/2021).

²⁴ Cf. note de bas de page précédente.